

LA LETTRE DU SCOT

DU BASSIN D'ARCACHON VAL DE L'EYRE



L'AVENIR DU BASSIN D'ARCACHON & DU VAL DE L'EYRE SE DESSINE AUJOURD'HUI



Zoom sur un partenaire : Aire Publique

Les élus du SYBARVAL ont souhaité mettre en œuvre une large concertation pour l'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale.

Après un appel d'offres, le cabinet Aire Publique a été retenu pour construire les différents d'échanges entre les élus, les acteurs du territoire et les habitants.

Ils ont ainsi animé les trois réunions publiques de présentation du Projet d'Aménagement Stratégique à Arcachon, Le Barp et Biganos. Ils ont ensuite accompagné les partenaires institutionnels dans la rédaction, par thématique, des prescriptions réglementaires.

Ils ont conduit les ateliers de concertation avec les habitants, en leur apportant les éléments de diagnostic et les enjeux pour les aider à lister les futures règles du SCOT. Enfin, Aire Publique a guidé le SYBARVAL pour la création du panel citoyens chargé d'apporter un regard extérieur aux travaux menés.

Les dernières étapes de rédaction du Projet d'Aménagement Stratégique

Le Projet d'Aménagement Stratégique (PAS) a été présenté en réunion publique le 18 janvier à Arcachon, le 27 janvier au Barp et le 3 février 2022 à Biganos. Ces différentes réunions ont été diffusées en direct sur Facebook et enregistrées pour permettre au plus grand nombre de suivre ces temps forts.

Le compte-rendu complet des réunions, reprenant l'ensemble des interventions, est en ligne sur le site Internet du SYBARVAL. Vous pouvez également visionner les enregistrements des trois soirées.

La réunion des Personnes Publiques Associées du 3 mars 2022 a permis de récolter les nombreuses contributions des partenaires.

L'avant-dernière étape consiste à intégrer tous les compléments proposés par les acteurs du territoire et à le présenter d'ici l'été aux conseillers municipaux des 17 communes, avant l'organisation du débat réglementaire au 2ème semestre 2022.

Le panel citoyens une initiative inédite

Les élus du SYBARVAL ont souhaité ouvrir la concertation au plus grand nombre, en proposant divers canaux de participation : les registres au siège des intercommunalités, le site Internet www.sybarval.fr, la page Facebook du Sybarval, les réunions publiques, les ateliers de concertation...

Afin d'apporter un regard extérieur à l'élaboration du SCOT, le SYBARVAL a décidé de constituer un panel de citoyens tirés au sort. Sous couvert d'un huissier de justice, 4 personnes (2 hommes et 2 femmes) ont été choisis dans les listes électorales de chacune des 17 communes. Ces 68 habitants vont être invités à participer à 4 temps de formation, d'échanges et de travail sur le projet de territoire aux mois de mai et de juin.

L'objectif est de rédiger, à terme, une contribution partagée au projet. Ce document sera ensuite remis officiellement aux élus du SYBARVAL.



Les partenaires et habitants appelés à contribuer au projet !

Sans attendre la validation finale du Projet d'Aménagement Stratégique (PAS), la phase de rédaction du Document d'Orientation et d'Objectifs (DOO) s'est ouverte au mois de mars 2022.

Dans un premier temps, les partenaires institutionnels ont été invités à participer à des groupes de travail thématiques permettant de recueillir les propositions de prescriptions. Les acteurs du territoire ont ainsi pu phosporer sur les thèmes de l'eau, l'agriculture, l'habitat, le développement économique, l'énergie, le changement climatique, les mobilités, les corridors écologiques.

Le deuxième temps fort de la concertation autour du DOO se déroule ce mois-ci avec 4 ateliers ouverts au grand public. Il s'agit de proposer aux habitants, thème par thème, de lister les actions ou règles à mettre en place pour répondre aux enjeux exposés en début d'année.

Toutes ces données et propositions seront consolidées et mises en cohérence pour intégrer le futur Document d'Orientation et d'Objectifs.

SUITE DE LA DEMARCHE

Le Projet d'Aménagement Stratégique (PAS) va être complété avec l'ensemble des contributions reçues par le SYBARVAL. Il sera ensuite partagé avec les partenaires et les élus du territoire, avant la validation définitive qui devrait intervenir au 2ème semestre 2022.

Grâce aux différents apports de la concertation, la rédaction du Document d'Orientation et d'Objectifs (DOO) va débuter afin de disposer, d'ici à l'été, d'une première version de travail. Ce document permettra de lister les chapitres manquants et devant être travaillés, ainsi que les points d'arbitrage que les élus seront appelés à faire.

